

Pack comprenant :

L'application

Au choix entre : Arts ou Sciences-Technologie ou Histoire-géographie-EMC

• Objectif

Acquérir le niveau exigé pour réussir l'épreuve écrite d'application du CRPE.

• Modalités

Modalités d'accès : Inscription sur le site

Déroulement : E-learning synchrone et asynchrone

Durée estimée : 56 heures

Délai d'accès : Immédiat

Date limite d'inscription : 15 mars 2025

• Prérequis

- Répondre aux conditions d'inscription du CRPE :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-de-la-maternelle-l-elementaire-le-crpe-85#item3> ;

- Ne pas être en situation d'analphabétisme.

• Contenu de la formation en e-learning

Parcours guidé au travers de cours théoriques, d'entraînements type CRPE, de sujets blancs et de stages intensifs.

Accompagnement pédagogique du formateur par une réponse aux questions du Stagiaire, sous un délai de 24 heures, via la plateforme.

- 1 cours en synchrone de présentation de la formation et des épreuves écrites du CRPE

Epreuve d'application (au choix entre Arts, Sciences-Technologie ou Histoire-géographie-EMC):

• 21 vidéos comprenant (par matière d'application):

- 9 remises à niveau théoriques asynchrones reprenant tous les thèmes du programme;

- 9 entraînements asynchrones ;

- 9 cours en synchrone pour effectuer des mises en situation type CRPE ;

- 3 Concours blancs avec séminaire de correction en synchrone ;

• Moyens techniques

- Plateforme e-learning accessible via Internet 24h/24, 7 j/7, sur ordinateur, tablette et smartphone ;

- Connexion via un identifiant et un mot de passe, depuis un navigateur web ou l'application ;

- Tutoriel vidéo et PDF de l'utilisation de la plateforme.

• Modalités d'évaluation

- Chaque thème comprend un quiz à effectuer pour tester sa compréhension théorique et pratique permettant au Stagiaire et au Formateur de suivre la progression pédagogique.

- 3 concours blancs type CRPE permettant de vérifier les acquis du candidat afin de pointer ses zones de fragilité au regard des exigences du concours.

• Débouché(s)

Nomination en tant que professeur des écoles fonctionnaire stagiaire, **sous réserve de l'obtention du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).**

